



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2020-37**

**Séance du 27 novembre 2020**

Président: Pasquale MAMMONE

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL  
D'ENSEIGNEMENT (EPL)**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents

Nombre de membres présents : 28

Le président propose Monsieur Dominique RADZIEJA, Proviseur du lycée Jean-Baptiste Corot de Douai, en qualité représentant d'un Etablissement Public Local d'Enseignement

Nombre de vote pour: 28

Monsieur Dominique Radzieja est désigné par la voie de l'élection en qualité de représentant d'un EPLE à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Fait à Arras, le 27 novembre 2020

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)